

Se préparer pour une chirurgie

Renseignements à l'intention des patients



PHASE ROUGE

PHASE ORANGE

PHASE JAUNE

Les préparatifs en vue d'une intervention chirurgicale ne sont pas les mêmes dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Horizon a mis en œuvre des mesures de précaution supplémentaires pour assurer la sécurité des patients, des clients, des familles et des fournisseurs de soins de santé. Veuillez prendre connaissance des renseignements suivants avant votre intervention chirurgicale ou vos rendez-vous.

Se préparer pour une chirurgie

Avant votre intervention chirurgicale, un membre de votre équipe de soins de santé communiquera avec vous pour vous poser une série de questions de dépistage afin de déterminer si un test de dépistage de la COVID-19 est nécessaire avant votre intervention.

Ce qui vous attend à votre arrivée à l'hôpital

1. Présentez-vous à l'heure prévue pour votre chirurgie et suivez les directives de votre fournisseur de soins de santé. En règle générale, vous devez vous présenter à l'hôpital une heure avant l'heure de votre chirurgie. Si vous arrivez trop tôt, il se peut qu'on vous demande d'attendre dans votre véhicule afin d'éviter qu'il y ait trop de monde dans la salle d'attente.
2. Tous les patients doivent répondre à une série de questions relatives à la COVID-19 avant d'entrer dans l'hôpital.
3. Lorsque vous arriverez à l'hôpital, vous devrez vous nettoyer les mains avec du désinfectant pour les mains.
4. Vous ne pourrez pas entrer dans l'établissement sans masque. Si vous vous rendez dans un établissement d'Horizon pour un rendez-vous ou pour visiter un proche, veuillez porter votre propre masque. Durant le processus de dépistage, on vous remettra un autre masque qu'on vous demandera de mettre avant d'entrer dans l'établissement.
5. Pour savoir comment mettre et enlever un [masque avec élastiques](#) ou un [masque avec attaches](#), visitez [HorizonNB.ca](https://horizonnb.ca).
6. Dans la plupart des cas, les mises à jour concernant votre intervention chirurgicale se feront par téléphone. Les chirurgiens utiliseront les coordonnées fournies pour appeler votre personne de soutien ou mandataire.

Personne de soutien ou mandataire

En phase jaune, Horizon met en œuvre dans ses établissements des directives relatives aux visiteurs pour assurer la sécurité des travailleurs de la santé, des patients, des clients et des collectivités.

Votre personne de soutien ou mandataire peut vous déposer et venir vous chercher à votre intervention chirurgicale, au besoin, mais elle ne peut pas rester avec vous.

Vous devrez fournir à votre équipe de soins de santé un numéro de téléphone où joindre votre personne de soutien ou mandataire afin que nous puissions communiquer avec cette personne en cas d'urgence et faire en sorte qu'elle vienne vous chercher à votre sortie de l'hôpital après votre intervention chirurgicale. Dans certains cas exceptionnels, un visiteur pourrait être permis. Pour en savoir plus sur les directives relatives aux visiteurs et les exceptions durant la **phase jaune**, rendez-vous au [HorizonNB.ca](https://horizonnb.ca).

Pour éviter la propagation de la COVID-19, vous devez porter un masque et autant que possible garder une distance physique de deux mètres (six pieds) entre vous et les autres lorsque vous êtes dans un établissement d'Horizon, y compris lorsque vous faites la queue pour entrer dans l'établissement ou que vous êtes dans une salle d'attente, dans un ascenseur ou à la cafétéria.